

Les bois exotiques décrits par Roubo, en 1774

Pierre DÉTIENNE

Cirad-forêt

Programme bois

TA 10/16

73, rue Jean-François Breton
34398 Montpellier Cedex 5
France

Quelques-uns des bois cités par Roubo, en 1774, avec leur origine (le nombre entre parenthèses renvoie au numéro de leur citation dans le texte).

1-1. Bois de rose, du Brésil (41).

1-2. Amourette, de Guyane (5 et 13).

1-3. Gayac, des Antilles (28).

C'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, siècle des Lumières, que fut publiée, de 1751 à 1772, la fameuse *Encyclopédie*, sous la direction de Diderot et d'Alembert. Le but de cette encyclopédie était de rassembler le savoir et les connaissances dans tous les domaines, mais aussi de vulgariser les derniers progrès des sciences et des techniques. Dans ce contexte parut en 1774 *L'Art du menuisier ébéniste*, écrit par M. Roubo fils, maître menuisier. Par sa qualité, cet ouvrage fut pendant très longtemps la référence des menuisiers et des ébénistes, et il le serait toujours sans les récents progrès techniques dans le travail du bois et sans les nouvelles connaissances acquises sur les « *bois étrangers connus sous le nom de bois des Indes* ».

Quarante-huit essences décrites

Dans la troisième section de la troisième partie, pages 768 à 781, Roubo décrit 48 bois exotiques tout en reconnaissant avec modestie ses limites et ses lacunes. « *J'ai tâché de les décrire le mieux qu'il m'a été possible, afin qu'on puisse, avec connaissance de cause, faire choix des uns ou des autres, selon qu'on jugera à propos : cependant il est bon de faire attention que comme il ne m'a pas été possible de voir tous ces bois à divers degrés d'âge, ni même d'en voir de gros morceaux de plusieurs, il se pouroit très-bien faire, que ma description ne fût pas aussi exacte qu'on pourroit le désirer, et que je le souhaiterois moi-même. Les mêmes sujets diffèrent*



quelquefois dans leurs différentes parties, ce qui a sûrement fait donner plusieurs noms à des bois qui peut-être viennent d'une même espèce d'arbre... » Cependant, les descriptions, faites à partir d'observations personnelles de l'auteur, peuvent être considérées comme assez exactes car celui-ci désapprouve grandement les copies. « *Il seroit nécessaire que nous eussions une Histoire des Bois étrangers bien détaillée, et faite d'après de bonnes observations sur les lieux et sur les différents sujets ; ce qui ne pourra jamais être, tant que les Ecrivains ne feront que se copier les uns sur les autres, sans critique, et sans examiner les choses par eux-mêmes... »*

Le contexte en 1774

Même si Roubo reconnaît ne pas avoir pu observer tous les bois comme il l'eût souhaité, certains de ses propos peuvent nous paraître actuellement un peu naïfs, voire drôles, « *arbre qui croît aux Isles Philippines et en Sibérie* ». Il faut lire ce texte en se situant en 1774, année de la mort du roi Louis XV. La France vient de perdre ses possessions d'Amérique du Nord et des Indes (orientales) qui agrandissent les colonies anglaises, l'Afrique tropicale se résume à Dakar et quelques autres petits comptoirs insignifiants, Bougainville vient de terminer son voyage autour du monde, et Humboldt le naturaliste explorateur scientifique de l'Amazonie n'a que cinq ans. Il est bien compréhensible qu'un menuisier de cette époque puisse confondre Indes orientales et Indes occidentales ou s'imaginer qu'une même essence puisse naturellement pousser aussi bien à la Jamaïque que dans le Midi de la France. D'autre part, il est naturel que l'auteur ne cite aucun binôme botanique car, à la parution de l'ouvrage, Linné et Aublet étaient encore en vie et leurs travaux n'étaient connus que de quelques éminents naturalistes. Enfin, le nom des bois importés à cette époque ne lui permettait pas (et ne nous permet pas) de situer leur origine et leur nature exacte car, sauf quelques exceptions, comme copaïba ou jacaranda, noms issus des langues tupi-guarani, la plupart de ces bois ont été nommés par les Français selon leur principale particularité, couleur, odeur...

Peut-on reconnaître ces essences ?

Est-il possible aujourd'hui de reconnaître assez précisément ces 48 essences exotiques connues de certains menuisiers ébénistes à la fin du XVIII^e siècle ? En interprétant les descriptions de Roubo, que nous citerons en italique, nous essaierons d'appliquer des noms commerciaux courants ou des noms botaniques à ces bois.

1. « Acaja : *cet arbre croît à Ceylan, et porte un fruit assez semblable à des prunes ; son bois est rouge et léger comme du liège.* » Parmi les hypothèses avancées, la plus vraisemblable serait *Melia azedarach* L. (méliacées), arbre de l'Inde, au bois rose et léger (densité comprise entre 0,40 et 0,50) et dont le fruit est une petite prune beige.

2. « Acajou : *cet arbre est une espèce de Noyer qui croît dans le Malabar, et qui est originaire des Isles de l'Amérique et du Brésil : à Cayenne, à la Jamaïque, le bois d'Acajou proprement dit est mou, d'une odeur un peu forte... L'Acajou de la Jamaïque est d'une couleur brune un peu rougeâtre...* » Il semble que deux essences soient mélangées sous ce nom. Le bois « mou » et odorant venant de Cayenne, et d'autres régions, est certainement le cedro, *Cedrela odorata* L. (méliacées). L'autre, plus ferme, de diverses origines américaines, sauf Cayenne, serait le mahogany (appelé plus tard acajou d'Amérique ou acajou de Cuba par les Français), *Swietenia mahagoni* Jacq. (photo 6-3) et *S. macrophylla* King, de la même famille des méliacées.

2-1.



2-2.



2-3.



Quelques-uns des bois cités par Roubo, en 1774, avec leur origine (le nombre entre parenthèses renvoie au numéro de leur citation dans le texte).

2-1. Citronnier de Ceylan, de l'Inde (15).

2-2. Pernambouc, du Brésil (8).

2-3. Palissandre d'Asie, de l'Inde (31 et 47).

3. « Aloès : ce bois est très-rare et est nommé par Dioscoride "Agalochum". Il y a trois espèces d'Aloès, savoir, le Calombac qui croît à la Cochinchine... Le "bois d'Aigle" ou "Agalochum sauvage"; c'est un arbre qui croît à la Cochinchine, à Cambaye et à Sumatra ; son bois compact et pesant, percé de plusieurs cavités, est de couleur rousse, et est d'une très-bonne odeur... La plus commune espèce d'Aloès se nomme Calambourc ou Calambour, et vient en grosses bûches des Isles de Solor et de Timor. » En remplaçant la couleur rousse par une couleur plutôt gris sombre, l'essence décrite s'identifie parfaitement au bois d'aigle produit par diverses espèces du genre *Aquilaria* (thyméléacées). Ce bois, connu aussi sous le nom d'aloès (qui n'est pas l'aloès ornemental, sorte d'agave de la famille des liliacées), est plus recherché par les parfumeurs que par les ébénistes.

4. « Amaranthe, appelé par les Anglois "Mahageni" ou "Magohoni" ; espèce de bois violet que les Hollandais nous vendent, et qu'on nomme quelquefois "Bois de la Chine"... Sa couleur, avant d'être travaillé, est d'un gris vineux et brillante comme si elle étoit argentée ; lorsque ce bois est poli, sa couleur change et devient d'un beau violet brun, qui, avec le temps, devient presque noir... » M. Roubo n'a vu que l'amaranthe vendu par les Hollandais qui l'exploitaient dans leur colonie du Suriname, c'est-à-dire le bois beige au sciage et devenant violet à la lumière produit par le genre botanique *Peltogyne* (caesalpiniacées) et que nous nommons encore aujourd'hui amarante (photo 5-1). Le bois des Anglais, qu'il n'a pas vu, est, sans conteste, le mahogany (bois n° 2).

5. « Amourette est un bois pesant dur et compact, de couleur jaunâtre, un peu rousse, et veiné de brun rougeâtre. » Cette description n'est pas très bonne mais nous pensons qu'il s'agit bien de l'amourette (photo 1-2), *Brosimum guianense* Huber (moracées). Ce bois était très connu et si prisé qu'il servit d'unité monétaire au Suriname.

6. « Anis ou Anil à l'étoile, est un arbre qui croît à la Chine, aux Indes orientales, aux Isles Philippines et en Sibérie, d'où on l'apporte en grosses bûches : ce bois est de couleur grisâtre et d'une odeur à-peu-près semblable à l'Anis... » L'anis étoilé, ou badiane, que nous connaissons est le fruit de l'arbre *Illicium verum* L. (illiciées). Le bois d'*Illicium* a une odeur si discrète que nous doutons qu'il fût exploité. En revanche, une famille botanique très voisine, les lauracées, possède une espèce poussant au Vietnam, *Cinnamomum illicioides* A. Chev., dont le bois dégage une forte odeur d'anis.

7. « Asphalte, nommé par les Anciens "Rhodium lignum" ou "Bois de Rhode". On ne sait au juste si c'est le bois connu sous le nom de Bois de Rhode ou de Rose, ou bien si c'étoit l'Aloès ou l'Agalochum. » Il est difficile d'imaginer de quel bois il s'agit. L'hypothèse de Roubo est plausible : le bois d'aigle (n° 3) aurait pu arriver des Indes orientales via le Moyen-Orient et l'île de Rhodes. Doit-on aussi imaginer que ce nom puisse provenir du fait que le bois d'aigle ressemble un peu à un calcaire coquillier bitumeux très fin ?

8. « Brésil : ce bois vient originairement du Brésil... Celui qu'on nomme "Brésil de Fernambouc" est le meilleur... Il y a encore le bois de Brésil proprement dit, celui de Lamon, de Sainte-Marthe et le Brésillet, qui croît aux Antilles et qui est le moins estimé de tous... Pour que ce bois soit bon il faut... que la couleur sur le bois de fil... devienne d'un rouge tirant un peu sur le jaune, et qu'il soit d'un goût un peu sucré. Il croît aussi de ce bois aux Indes orientales, comme au Japon ; au royaume du Siam, sur la côte de Malabar, et dans les deux presqu'îles du Gange... Il sert également à la Menuiserie et à la Teinture. » L'actuelle ville brésilienne de Recife, autrefois appelée Fernambouc, puis Pernambouc, aurait donné son nom (pernambouc) au bois de couleur braise typique de l'espèce *Guilandina echinata* Spreng. (caesalpiniacées). On dit même que le nom du Brésil dériverait de la couleur rouge orangé de ce bois très recherché (photo 2-2). Les bois moins prisés venant des Antilles auraient été produits par des espèces voisines de *Guilandina* : *Caesalpinia brasiliensis* L. (poussant à Haïti et non au Brésil), *Caesalpinia bahamensis* Lam. (Bahamas et Cuba), et peut-être aussi par *Caesalpinia grandillo* Pitt. de la côte vénézuélienne. Le bois rouge identique venant d'Asie est le sapan (*Caesalpinia sappan* L.) qui aurait été connu en Europe durant le Moyen Âge.

9. « Canelle, qu'on nomme improprement "Sassafras". C'est un arbre qui ne croît qu'à l'Isle de Ceylan... Son bois est de fil dur, blanc et n'a point d'odeur. Il y a dans les vieux troncs de ces arbres des nœuds ou loupes propres à l'Ebénisterie. » Description trop succincte pour reconnaître une essence. À partir des noms canelle, sassafras et Ceylan, il n'est possible que de formuler une hypothèse : *Cinnamomum zeylanicum* Blume (lauracées). Le bois de cette espèce ne possède aucune qualité attractive, à moins que certains arbres aient pu fournir des loupes.

10. « Cayenne. Il y a deux sortes de bois de Cayenne ; l'un veiné de jaune et de rougeâtre, l'autre d'un brun rouge veiné... L'un et l'autre est semé de petites cavités remplies d'une espèce de gomme ou résine qui s'évapore à l'air... » Si la provenance guyanaise est exacte, le premier bois pourrait être le courbaril, *Hymenaea courbaril* L., le second un copaïba, *Copaifera guianensis* Desf., tous les deux de la famille des caesalpiniacées, et caractérisés par la présence régulière ou sporadique de canaux résinifères dont les exsudations ne sont pas un inconvénient au polissage.

11. « Cèdre... Il n'en croît plus à présent qu'aux environs de Biblos et de Tripoli de Syrie ; il en croît aussi beaucoup dans l'Amérique... » Si le cèdre du Liban, *Cedrus libani* Barrel (pinacées), est le premier, le second pourrait être un conifère à bois odorant d'Amérique du Nord, tel le white cedar, *Thuja occidentalis* L. (cupressacées).

12. « Cèdre blanc n'est point rayé comme le rouge, il est d'une couleur plutôt rousse que blanche, et est plus mou et plus léger que le rouge et a à-peu-près la même odeur... » Cette description s'appliquerait parfaitement au bois du white cedar nord-américain.

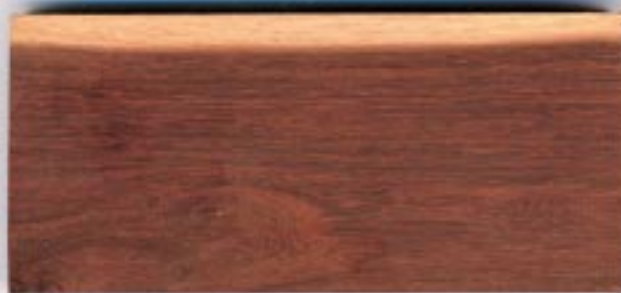
13. « Chine, ou Serpentin, ou Lignum sinense ; en Hollandois, "Letterhout" ou "Bois de lettres", à cause qu'on l'apporte marqué de lettres ou de marques que forment les taches dont il est couvert... D'une couleur rouge-brun, marqué de petites taches brunes et plutôt noirâtres... sa couleur noircit en vieillissant... On est presque sûr qu'il ne croît que dans le continent de la Guyane... Quelquefois le fond de ce bois est jaune ; mais dans l'un est l'autre cas, il ne vient guère qu'à 4 pouces de diamètre. » Il s'agit bien sûr de l'amourette (photo 1-2), *Brosimum guianense* Huber (voir n° 5).

14. « Citron, arbre ainsi nommé à cause de son odeur et de sa couleur ; il croît dans les Isles de l'Amérique. Les Américains le nomment "Bois de chandelle... il est extrêmement de fil... On l'apporte par tronc pesant environ 1 000 livres ; c'est à quoi on peut le distinguer du Santal citrin... On croit que c'est le même que le bois de rose de la Guyane. » Il est évident que Roubo a vu un bois et rajoute diverses informations qu'il a obtenues, mais non contrôlées. Le bois chandelle, ainsi appelé car utilisé pour l'éclairage, n'a pas un fil extrêmement droit et le tronc de l'arbre n'est jamais gros. Il s'agit de l'espèce *Amyris elemifera* L. de la famille des rutacées. En revanche, une autre espèce antillaise de cette famille, *Zanthoxylum flavum* Vahl, grand arbre, produit un bois jaune à grain fin et de droit fil et devait être connue et exploitée à cette époque. Cette espèce sera commercialement désignée plus tard par le nom espenille. Le bois de rose de la Guyane, *Aniba parviflora* Mez et *A. rosaeodora* Ducke (lauracées), jaunâtre, plus léger que les précédents, et très odorant, n'a certainement jamais été utilisé en menuiserie-ébénisterie. Le santal citrin pourrait être le santal (véritable) asiatique, *Santalum album* L. (santalacées).

15. « Citronnier. Cet arbre est peu gros ; son bois est blanc et sans odeur : il est originaire d'Asie... Il croît maintenant en Espagne, en Portugal, dans le Piémont et dans la Provence... Pline dit qu'il falloit être un très-grand Seigneur pour faire usage de ce bois, dont la beauté consistoit dans la diversité des ondes et des nœuds des racines. » Il ne peut s'agir du bois au fil droit du petit arbre porteur de citrons, *Citrus limonia* Osbeck, qui ne fut certainement pas utilisé par les Romains. En revanche, ceux-ci auraient pu obtenir des Indes un bois jaune merveilleusement contrefilé et ondé, *Chloroxylon swietenia* DC., de la même famille des rutacées, encore connu aujourd'hui sous le nom de citronnier de Ceylan (photo 2-1).

16. « Copaïba, arbre d'où découle le baume de Copahu. Son bois est d'un rouge foncé... Le Copaïba croît dans les forêts du Brésil, dans l'Isle de Maragnan et aux Antilles. » Le copaïba, bois de *Copaifera reticulata* Ducke (caesalpiniacées), est toujours exploité dans l'État du Pará ; une espèce voisine, *C. officinalis* L., l'était aux Antilles.

17. « Corail. Cet arbre croît aux Isles du Vent, en Amérique. Son bois est d'une couleur rouge pâle, rayé de veines d'un rouge de corail mêlé de brun... Il a le défaut d'être très difficile à travailler, parce que toutes les couches concentriques ont une inclinaison différente... » Un tel bois a pu provenir de gros



3-1.



3-2.



3-3.

Quelques-uns des bois cités par Roubo, en 1774, avec leur origine (le nombre entre parenthèses renvoie au numéro de leur citation dans le texte).

3-1. Padauk, de l'Inde (45).

3-2. Moral, du Paraguay (27 et 32).

3-3. Ferréol, du Surinam (25 et 35).

et vieux arbres des espèces *Pterocarpus officinalis* Jacq. et *P. rohrii* Vahl (fabacées), au cœur rouge et parfois contrefilé. Dans la même famille, l'espèce *Platymiscium pinnatum* Dugand, sur les côtes de la mer Caraïbe, a pu fournir un bois semblable.

18. « Cyprès, arbre de moyenne grosseur. Il est originaire des montagnes de Candie et des Isles de l'Archipel... » Arbre européen, *Cupressus sempervirens* L. (cupressacées).

19. « Ebene. L'arbre d'Ebene est peu connu. Il y a quatre sortes d'Ebenes ; savoir, la noire, la rouge, la verte et la blanche. L'Ebene noire, qui est la plus commune, vient de Madagascar, où les habitants la nomment "Hasonmainthi", c'est-à-dire bois noir. La plus belle Ebene noire vient de l'Isle Maurice, dont elle a pris le nom... » Aucun problème pour identifier la véritable ébène, celle de Madagascar produite par *Diospyros gracilipes* Hiern, *D. lanceolata* Poir. (photo 6-1), *D. perrieri* A. Juss., *D. toxicaria* Hiern, etc., et celle de l'île Maurice, *Diospyros tessellaria* Poir. (ébénacées), devenue très rare.

20. Ebene de Portugal. « Il y a de l'Ebene noire et blanche, qu'on nomme Ebene de Portugal, qui est peu en usage, et que je ne connois pas, ne l'ayant vue nulle part. » Ce bois pourrait être le bois suivant (n° 21) que les Portugais pouvaient rapporter de leurs comptoirs africains.

21. « L'Ebene rouge, autrement dite "Grenadille" croît à Madagascar : elle est un peu moins compacte et moins lourde que la noire... elle est d'un brun rayé de noir... Ce bois est entouré d'un aubier jaune... » Un bois noir avec un aubier jaune ne peut être que celui de *Dalbergia melanoxydon* Guill. et Perr. (fabacées). Cette essence n'a jamais poussé à Madagascar. En revanche, elle est relativement commune au Mozambique, ainsi que dans d'autres régions sèches de l'Afrique (photo 6-2).

22. « L'Ebene verte est beaucoup moins dure que les deux premières espèces : il en croît à Madagascar, à l'Isle Maurice, à Tabago et aux Antilles : sa couleur est d'un brun tirant sur l'olive, et toutes les fibres longitudinales sont remplies d'une cendre ou poussière verte et brillante... » Une telle description ne peut convenir qu'aux bois de certaines espèces du genre, uniquement américain, *Tabebuia* (bignoniacées), actuellement connus sous le nom d'ipé, et dont les pores sont toujours obstrués par une substance vert-jaune, le lapachol (photo 4-1).

23. « L'Ebene blanche est peu connue : le grand Pompée est, dit-on, le premier qui en ait apporté à Rome dans son triomphe sur Mithridate. M. de Bougainville dit avoir vu à Boëro dans les Moluques des Ebenes noires et des Ebenes blanches... » Il est totalement impossible de savoir qu'elle était cette ébène de Pompée, du buis ? En revanche, l'ébène de Bougainville pouvait être le bois nommé aujourd'hui ébène de Macassar, bois noir rayé de brun-rose pâle produit par diverses espèces asiatiques de *Diospyros* (ébénacées), *D. blancoi* A.D.C., *D. celebica* Bakh., *D. malabarica* Kostel, etc.

24. « Epi de bled. Je n'ai pu savoir au juste le vrai nom de ce bois ; je soupçonne que ce pourroit être le bois de Rose de la Chine, nommé "Testant"... Le fond de ce bois ou, pour mieux dire, ses rayures prédominantes, sont d'un noir rougeâtre, entremêlées d'autres raies de couleur chair, dans lesquelles il se trouve de petites cavités remplies d'une poussière ou gomme de la même couleur... qu'on sent la forme des couches concentriques... » Deux hypothèses sont possibles : le cocotier et le Saint-Martin rouge. Notre choix va sur la seconde essence, *Andira inermis* DC., *A. coriacea* Pulle, *A. surinamensis* Splitg. (fabacées), pouvant être exploitée aux Antilles et sur la côte des Guyanes (et non en Chine), et dont le bois présente des couches concentriques d'accroissement contrairement à celui du cocotier (photo 4-3).

25. « Fereol. Ce bois croît à Cayenne, et porte le nom de celui qui l'a découvert ; il se nomme aussi "Bois marbré" ; le fond de ce bois est blanc, et veiné ou tacheté de rouge... » Le nom de ferréol a été utilisé en Guyane française pour désigner le bois brun rougeâtre, finement ramagé, de *Swartzia panacoco* Cowan, et plus particulièrement de sa variété *polyanthera* Cowan (= *S. tomentosa* DC.) de la famille des caesalpiniacées (photo 3-3).

26. « Fert est un arbre qui croît dans les Isles de l'Amérique... son bois est extrêmement dur, d'une couleur fauve, brune tirant sur le noir, sur-tout au cœur du bois... quoique son grain soit, pour le moins, aussi serré qu'à l'Ebène noire : la couleur de ce bois est généralement triste... » Le bois de fer, ainsi nommé aujourd'hui aux Antilles et à Haïti, *Krugiodendron ferreum* Urb. (rhannacées), ressemble bien à cette description, mieux que les bois extrêmement durs et lourds de *Swartzia* ou de *Bocoa* (caesalpiniacées) inconnus dans les îles.

27. « Fustet. C'est un arbrisseau qui vient à la Jamaïque et au Midi de la France ; son bois est d'un beau jaune veiné ; mais il est peu solide. » L'arbuste au bois jaune présent sur les deux continents pourrait être à la fois l'europpéen et asiatique *Rhus cotinus* L. (anacardiées) et son cousin du Mississippi (non pas de la Jamaïque) *Rhus cotinoides* Nutt. Cette hypothèse est peu vraisemblable, même en sachant que de tels arbres peuvent dépasser 20 cm de diamètre en Inde (orientale). Une hypothèse plus sérieuse conduirait vers le moral (qui fut appelé fustic), *Maclura tinctoria* Steud. (moracées), arbre pouvant devenir grand et poussant dans toutes les îles des Caraïbes, ainsi que dans de nombreuses régions d'Amérique centrale et méridionale (photo 3-2). Ce moral était bien connu autrefois, essentiellement pour ses propriétés tinctoriales.

28. « Gayac ou Bois-Saint, croît en Amérique, aux Isles S. Domingue et du Port de la Paix ; son bois est solide, compact et résineux, d'une couleur verte, et rayé suivant les couches concentriques, qui sont alternativement vertes, pâles ou jaunes, et noires foncées de plus en plus... Les fibres ligneuses sont tellement mêlées entr'elles, qu'on ne peut les séparer qu'avec la scie. Lorsqu'on travaille ce bois, il rend une odeur forte... » Cette description si bien faite s'applique par-

faitement au bois de *Lignum vitae* (que les Français appellent toujours gaïac), *Guaiaacum officinale* L. et *G. sanctum* L. (zygophyllacées). Ce bois aux caractéristiques très spéciales fut toujours très recherché, au point, dit-on, qu'un édit du roi Louis XIV en réglementait son exploitation dans les possessions françaises (photo 1-3).

29. « Gommier Blanc. *Cet arbre croît à la Guadeloupe ; son bois est blanc, veiné de gris, tirant quelquefois sur le noir... quelquefois dur et difficile à travailler, quelquefois tendre et poreux.* » Par le nom et la provenance, l'arbre s'identifie à *Dacryodes excelsa* Vahl (Burséracées). Le bois est blanc rosé, rarement avec de larges veines rougeâtres, mais est sujet au bleuissement, ce qui expliquerait les veines grises vues par Roubo. Ce bois est tendre et léger mais contient beaucoup de silice, ce qui le rend difficile à travailler.

30. « Inde ou Laurier Aromatique, appelé communément "Bois de Campêche" ; *c'est le cœur d'un très-gros arbre qui croît en Amérique, dans la baie de Campêche, d'où il tire son nom... la couleur est d'un rouge brillant, et même comme transparent, ou pour mieux dire, glacé d'un jaune foncé... Il sert à la teinture en noir et en violet. Le bois d'Inde ou de Campêche est le même que le Laurier aromatique ou le Poivrier de la Jamaïque, ou arbre qui porte la graine des quatre épices.* » Le bois décrit est connu actuellement sous le nom de campêche, *Haematoxylon campechianum* L. (caesalpiniciacées), nom du principal port mexicain où il était chargé. Cette essence était très recherchée par les teinturiers et, à cause de sa valeur, par les corsaires et les pirates. L'amalgame avec le poivrier de la Jamaïque, *Pimenta dioica* Merr. (myrtacées), n'est explicable que par le fait qu'une espèce proche de ce « poivrier », *Pimenta racemosa* J. W. Moore, était appelée bois d'Inde en Guadeloupe. En conséquence, Roubo semble avoir confondu ce bois d'Inde avec le bois d'Inde par excellence, c'est-à-dire le campêche.

31. « Jacaranda, *gros arbre qui croît aux Indes orientales ; il y en a de deux espèces, l'une blanche et l'autre noire, et toutes deux marbrées et fort dures, mais il n'y a que le noir qui soit odorant...* » Jacaranda est un nom de la langue guarani, désignant les arbres du genre *Dalbergia* (fabacées), producteurs des palissandres brésiliens. Roubo a pu confondre Indes orientales et Indes occidentales. Néanmoins, il est possible qu'il ait pu voir de véritables palissandres de l'Inde (orientale), *Dalbergia latifolia* Roxb. (photo 2-3), *D. sisoo* Roxb., etc. apportés par les Portugais qui leur auraient donné le nom de jacaranda à cause de leur similitude avec les palissandres poussant dans leurs possessions brésiliennes.

32. « Jaune. *L'arbre qui produit ce bois devient très-gros ; il croît aux Antilles et à l'Isle de Tabago ; on le nomme aussi "Fustoc" ou "Clairembourg"... sa couleur est d'un beau jaune foncé, qui approche celle de l'or ; on appelle aussi ce bois "Satiné jaune". Il croît dans l'Amérique Septentrionale, un gros arbre qu'on nomme "Arbre à Tulipe" qu'on croit être le même que le bois jaune.* » La couleur de ce bois (jaune vif au sciage mais se ternissant à la lumière), ainsi que le nom « fus-



4-1.



4-2.



4-3.

Quelques-uns des bois cités par Roubo, en 1774, avec leur origine (le nombre entre parenthèses renvoie au numéro de leur citation dans le texte).

4-1. Ipé, du Surinam (22).

4-2. Campêche, du Mexique (42).

4-3. Saint-Martin rouge, de Guyane (24).

toc », incitent à penser qu'il s'agit du moral (voir n° 27 et photo 3-2). L'arbre à tulipe ne peut être que le tulipier de Virginie, *Liriodendron tulipifera* L. (magnoliacées).

33. « Lapire, *grand arbre qui croît à Cayenne, dont le cœur est mêlé de rouge et de jonquille, et qui est de très-bonne odeur.* » Cette brève description n'est pas assez précise pour définir le bois d'une espèce particulière, et le nom de lapire est énigmatique, à moins qu'il soit considéré comme une mauvaise interprétation du nom tapire, utilisé par les Galibis de Guyane pour désigner *Tapirira guianensis* Aubl. (anacardiées). Le bois de cette espèce est de couleur blanc rose uniforme. En revanche, des espèces voisines, telles *Loxopterygium sagotii* Hook. f. ou *Thyrsodium guianense* Sagot, ont des bois de cœur beige rougeâtre avec des veines à reflets dorés.



5-1.



5-2.



5-3.

5-1. Amarante, du Brésil (4).

5-2. Satine rubane, de Guyane (46).

5-3. Platane, de l'Inde (38).

34. « Muscadier. Cet arbre qui porte le macis et la noix muscade, croît aux Indes orientales de la hauteur d'un Poirier ; son bois est moëleux, et son écorce cendrée. » Avec si peu d'informations, il faut admettre qu'il s'agit bien du muscadier, *Myristica fragrans* Houtt. (myristicacées), originaire des Moluques.

35. « Œil de Perdrix ou Bois de Perdrix. Je ne sais d'où vient ce bois ; c'est peut-être une espèce de bois de fert, qui croît à la Chine, et qui est si dur, qu'on s'en sert pour faire des ancres de vaisseaux... » Il aurait été impossible de trouver quel était ce bois si le nom bois de perdrix n'avait pas été encore utilisé au début du xx^e siècle pour désigner, dans le commerce, le feréol (voir bois n° 25 et photo 3-3).

36. « Olivier. Cet arbre est originaire de Syrie, et croît au midi de l'Europe... » Il s'agit bien de l'olivier méditerranéen, *Olea europaea* L. (oléacées).

37. « Oranger. Arbre de moyenne grosseur, originaire de la Chine, d'où les Portugais l'apportèrent en graine : son bois est assez compact, de couleur jaune, et blanc vers le cœur. » Cette courte description peut s'appliquer au bois de *Citrus aurantium* L. (rutacées). Il est possible que l'auteur en parle à titre de curiosité exotique, et non comme d'un bois réellement utilisé.

38. « Plane ou Platane, arbre qui vient de l'Asie et de l'Amérique septentrionale ; son bois est blanc... il ressemble à celui du Hêtre... » Indubitablement, il s'agit du platane à la double origine : *Platanus occidentalis* L. et *P. orientalis* L. (platanacées), communément planté depuis en Europe (photo 5-3).

39. « Puant. Arbre à peu-près de la grandeur du Chêne, qui croît au Cap de Bonne-Espérance ; il est d'un beau grain nuancé, et quoiqu'il sente fort mauvais, on en fait usage. » L'appellation de ce bois permet de l'identifier : il ne peut s'agir que d'un arbre de l'île Maurice qu'en 1788 Lamark nomma, à cause de l'odeur du bois, *Foetidia mauritiana* (lécythidacées). Malgré son odeur fétide, ce bois fut très utilisé, si bien que l'espèce est en voie de disparition.

40. « Rhode. Les Anciens ne sont point d'accord sur la nature de ce bois... On connoît à présent deux espèce de bois de Rhode ou de rose ; l'une qui nous vient de la Jamaïque et l'autre des Isles Antilles. La première espèce vient de la grosseur de la cuisse d'un homme, son écorce est rude et brune, et garnie d'épines ; son bois est solide, blanc... » Cette première espèce pourrait être un petit arbre au tronc épineux appartenant au genre *Zanthoxylum* (rutacées).

41. « La seconde espèce de bois de Rhode est la plus commune, et celle qu'on connoît sous le nom de Bois de Rose ou Bois Marbre. Sa couleur est celle de feuille morte, ou pour mieux dire, elle est mêlée de jaune et de rousseâtre, et d'un rouge violet disposé par tranches à peu près égales, lesquelles suivent les couches concentriques de l'arbre... le bois de Rose sent, lorsqu'on le travaille, une petite odeur de rose... » Il n'est pas nécessaire d'envisager un autre bois que le très célèbre bois de rose du Brésil (photo 1-1), ou palisandre de rose, *Dalbergia decipularis* Rizz. et Matt. (fabacées).

42. « Rouge ou Bois de Sang. C'est un arbre qui croît en Amérique, près du Golfe de Nicaragua ; son bois est dur et d'un très beau rouge, et sert en teinture. » L'appellation et la description sont trop vagues pour désigner une espèce particulière parmi celles qui furent exploitées en Amérique centrale pour leurs propriétés tinctoriales : *Brasilettia velutina* Britt. et Killip., *Haematoxylon campechianum* L. (photo 4-2), *Libidibia coriaria* Schl., etc. (caesalpiniciacées).

43. « Santal ou Sandal : il y a trois espèces de Santal ; savoir, le citrin, le blanc et le rouge. Le jaune ou citrin croît à la Chine, au royaume de Siam, et aux Isles de Solor et de Timor ; son bois... d'une couleur rousse pâle ou jaunâtre, tirant sur le citron ; son goût est aromatique, un peu amer... » Il ne peut s'agir que du véritable santal, *Santalum album* L. (santalacées).

44. « Le Santal Blanc croît dans les mêmes Pays, et est en tout semblable au Santal citrin... on croit même que c'est le même arbre dont le cœur est jaune, et les extrémités blanches. » Nous pouvons continuer à le croire, sachant en plus que l'aubier blanchâtre est assez bien différencié du bois de cœur jaune-beige.

45. « Le Santal rouge aussi nommé "Pantagna", croît dans l'Isle de Tanafferin, et sur la côte de Coromandel. On apporte ce bois séparé de son écorce et de l'extrémité ligneuse et alors il est à l'extérieur d'un rouge brun, presque noir, et à l'intérieur d'un rouge foncé, mêlé d'un peu de jaune. » Ce bois rouge, qui arrive désaubiéré et qui fonce progressivement jusqu'à noircir, à la lumière, est celui des arbres du genre *Pterocarpus* (fabacées). Il est très plausible qu'il s'agisse de cette espèce que Linné fils a nommée *Pterocarpus santalinus* en 1781 (photo 3-1).

46. « Satine. Cet arbre croît aux Antilles... Le bois est plutôt nuancé ou ondé, que rayé ; il y en a de plusieurs couleurs, de fond rouge veiné de jaune, de rouge foncé, mêlé de gris olive ; et de quelque couleur que ce soit, ce bois a toujours l'air transparent, ce qui en fait sa principale beauté... » Le nom satiné, ou satiné rouge, ou satiné rubané, désigne toujours en Guyane le bois de l'espèce *Brosimum rubescens* Taub. (moracées) aux couleurs changeantes, conformes à la description de Roubo (photo 5-2). Cependant, il ne faut pas exclure que d'autres bois (comme celui portant le n° 33) aient pu être nommés ainsi.

47. « Violet. Ce bois vient des Indes Orientales, d'où les Hollandais l'apportent. Il est presque semblable au bois de Rose ; sa couleur dominante est le brun violet presque noir, rayé de blanc vineux... ce bois est d'une bonne odeur de violette, ce qui, joint à sa couleur, lui fait donner le nom de Violet : quoique je soupçonne qu'on pourroit le mettre au nombre des Jacaranda, ce qui est d'autant plus vraisemblable, que le bois de Palixandre, espèce de bois violet, est nommé dans différents Auteurs "Jacaranda" ». En supposant la provenance orientale exacte, nous retrouvons ici le palissandre de l'Inde à bonne odeur, *Dalbergia latifolia* Roxb. (rosewood en anglais), évoqué au n° 31 (photo 2-3).

48. « Il y a une autre espèce de Bois Violet, nommé Palissandre ou Palixandre, lequel vient des Indes Occidentales. Ce bois est moins beau que le Violet, plus poreux, d'un grain presque aussi gros que le Chêne ; sa couleur est d'un gris foncé, plutôt brun que violet, semé de quelques veines d'un blanc roux ; celui qui a davantage de ces veines est le plus recherché... Le bois de Palissandre est aussi nommé "Bois de Sainte-Lucie" ; je ne sai si c'est parce qu'il croît à



6-1.



6-2.



6-3.

Quelques-uns des bois cités par Roubo, en 1774, avec leur origine (le nombre entre parenthèses renvoie au numéro de leur citation dans le texte).

6-1. Ébène, de Madagascar (19).

6-2. Grenadille, de Tanzanie (21).

6-3. Mahogany, de Cuba (2).

l'Isle de Sainte-Lucie, ou bien si c'est parce que l'odeur est à peu près semblable à celle du bois de Sainte-Lucie, arbre qui croît en Lorraine. » Il est difficile de prendre à la lettre ces descriptions pour des palissandres américains, même en admettant qu'un palissandre du Guatemala-Honduras, *Dalbergia tucurensis* Donn. Sm. (fabacées) puisse avoir un grain plutôt grossier. Les palissandres d'Amérique centrale, comme ceux du Brésil (et en particulier le « Rio », *Dalbergia nigra* Fr. Allem.), ont généralement été plus prisés que ceux de l'Inde. L'odeur qu'ils dégagent au sciage et au rabotage est tout aussi agréable que celle des palissandres asiatiques ou que celle, plus discrète, du prunier de Sainte-Lucie européen, *Prunus mahaleb* L. (rosacées).